

DESCRIPTION:

Un fini époxy à deux composants à base d'eau, spécialement formulé pour donner un excellent lustre d'une grande dureté, stabilité et résistance chimique. Adhère bien aux surfaces de béton et de métal.

Conforme à la norme CISC/CPMA Standards 1-73 a & 2-75.

PRODUITS APPARENTÉS :

M4090-00 BLANC—M4073-00 GRIS—M4000-00 CATALYSEUR (PARTIE B)

BASES À TEINTER: M4090-20; -40; -60—M4074-00 GRIS APPRET.

UTILISATION:

Recommandé pour les planchers de béton, les murs et le métal (celui-ci doit être préalablement recouvert de l'apprêt (M4074-00)). Ce produit est tout indiqué pour contact indirect avec les aliments dans les usines d'alimentation où la propreté est primordiale et où les fortes odeurs de solvant ne peuvent être tolérées.

APPRÊT RECOMMANDÉ:

M4074-00: Un apprêt époxy à deux composantes à base d'eau, spécialement formulé pour protéger le métal contre la corrosion. Adhérence supérieure au métal, très grande dureté et bonne résistance chimique.

PRÉPARATION DE LA SURFACE:

Les surfaces à peindre doivent être propres, sèches dépourvues d'anciennes écailles de peinture et de tout autres contaminants. Notez qu'il est préférable que les surfaces neuves et les réparations soient apprêtées d'une couche de fond. Pour les planchers, utiliser le fini comme apprêt. Le béton neuf doit être traité avec de l'acide. Consulter le fabricant pour autres recommandations.

MODE D'EMPLOI:

Agiter chaque composant séparément. Mélanger dans un ratio de 1:1 la partie A avec la partie B. Laisser reposer 30 minutes. Bien mélanger avant l'usage. La température du produit doit se situer entre 10-30° Celsius et l'humidité relative inférieure à 80%. Appliquer avec un pinceau, un rouleau ou un pistolet. Utiliser une ventilation adéquate. Mélanger seulement la quantité nécessaire pour recouvrir la surface de travail. Nettoyer l'outillage avec l'eau du robinet. .

Mélange:

Par volume, Partie A = 1 partie, Partie B= 1 partie Le matériel est fourni dans deux contenants séparés.

Diluant :

Le matériel est fourni en une consistance prête à utiliser. Si nécessaire diluer jusqu'à 5% par volume(sauf indications contraires). avec de l'eau .

Nettoyage :

Les équipements doivent être nettoyés avec de l'eau de robinet.

APPLICATION AU PISTOLET :

Du solvant à l'eau :

- Vidanger le conduit et le pistolet avec le même solvant utilisé dans la base de peinture,
- Vidanger le conduit et le pistolet avec un gallon de glycol éther DPM.
- Vidanger le conduit et le pistolet avec 1 gallon d'eau.

Aspect/Couleur: Liquide gris.

Niveau de lustre (60°): 85-95 %

Odeur: Faible odeur.

PH: NA.

Viscosité: 65 ± 3 KU

Composés Organiques volatiles : COV 226 g/L (1.89 lbs/Gal).

Poids par gallon / Par litre:

10.87±0.25%lb/gal/1.30± 0.03Kg

Solides par poids du mélange (M4073-00 1vol./ M4000 1vol.):

55 ± 1%

Solides par volume du mélange

(M4073 1vol/ M4000 1vol) :

42 ±1 %

Épaisseur de Film Sec recommandée (EFS):

2.0-3.0 mils, 50-75 microns,

Épaisseur de Film Humide

Requise: (EFH): 5-7 mils

Couvance théorique: 674sq ft/gal, 16.53 m²/L, @ 1 mil (25 microns) EFS

Couvance réelle: (avec une efficacité de 85%.) la couvance est de 573 sq ft/gal, 14.0 m²/L, @ 1 mil (25 microns) DFT épaisseur de film sec)

Sec au toucher: 4 h.

Avant de repeindre: 16 h

Durée de vie du mélange : 4 h

Temps d'induction: 30 min

Mise en service (léger): 24 h

Durcissement complet:

14 jours

.Application

Recommandations de matériel:(Equipment Comparable est aussi convenable).

L'équipement est maintenant prêt pour l'utilisation de la peinture à base d'eau.

De l'eau au solvant :

- Vidanger les conduits et le pistolet avec de l'eau,
- Vidanger le conduit et le pistolet avec 1 gallon glycol éther DPM
- Vidanger le conduit et le pistolet avec 1 gallon le même solvant utilisé dans la base de peinture.

L'équipement est maintenant prêt pour l'utilisation de la peinture à base de solvant.

NOTE : Les quantités de solvants sont mentionnées à titre indicatif seulement

SÉCURITÉ: Point de flash: Aucun, Teneur en Plomb: Aucune.

ATTENTION. Nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par inhalation. Peut être nocif par contact cutané. Provoque une sévère irritation des yeux .

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux /du visage .

Garder sous clef. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Tenir hors portée des enfants.

Si dans les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes,

Vérifier et enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer et obtenir des soins médicaux si l'irritation oculaire persiste. Si sur la peau: Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'inhalation: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas d'ingestion: Rincer la bouche **NE PAS FAIRE VOMIR**. Appeler immédiatement un **CENTRE ANTIPOISON** ou un médecin.

Consulter la fiche des données de sécurité (FDS) ,ainsi que les données et autres indications sur l'étiquette avant d'utiliser le produit.

DISPOSITION DES RESIDUS.

Consulter votre municipalité pour bien vous débarrasser des restes de peintures ou faire un don de vos restes de peintures a quelqu'un qui en a besoins. Voisin, ami, service récréatif, organisme sans but lucratif.

Pour plus d'informations,consultez le site www.eco-peinture.ca si vous résidez au Québec. Ne pas déverser la peinture restante dans les drains.

SPÉCIFICATIONS:

Approuvé pour les matériaux de construction, les matériaux d'emballage, et les produits chimiques non alimentaires acceptés.



PROPRIÉTÉS PHYSIQUES:Les valeurs indiquées sont théoriques et peuvent varier légèrement du produit fini.

Pinceau :

Pour retouches ou dans des endroits pour apprêt. Utilisez une bonne brosse synthétique de qualité.

Rouleau :

Utiliser un rouleau synthétique de 10 mm de bonne qualité sur les petites surfaces.

Pistolet :Pulvérisateur de peinture sans air

Pression du fluide :

2000 –3,000 Psi

Buse: 0.013– 0.017.

Maille du filtre : 100.



Emballage: Gallons 3,785 L.



GARANTIE:

Dans le cas d'une garantie formelle ou tacite, par contrat ou découlant de la loi, la responsabilité du fabricant est limitée au remplacement de la marchandise dans le cas ou celle-ci serait trouvée défectueuse au moment de l'inspection. Les fabricants ne sont responsables d'aucune garantie (formelle ou tacite) faite par un de leurs agents, représentants ou employés concernant la marchandise ou le produit contenu dans ce contenant.

Date d'émission: 09/11/2016.